Le journal municipal de
SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON
BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION DES VALÉRIENNOIS(ES)

Mars 2020
Vol. 13 – Numéro 03

960, chemin de Milton
Saint-Valérien, QC J0H 2B0
www.st-valerien-de-milton.qc.ca
(450) 549-2463

LA TÉLÉVISION, LA PUBLICITÉ ET LES ENFANTS

Les parents d'aujourd'hui sont attentifs à la diffusion des publicités et au contenu des émissions que leur enfant regarde. Sur la photo, la petite Clara Thevenin, 3½ ans, fille de Maude Giard et Guy Thevenin.

Par Suzanne Normandin

Il serait bien difficile de mettre une date unique sur l'invention du téléviseur puisqu'on ne peut attribuer à une seule personne cette découverte. Plusieurs hommes de pays distincts (Allemagne, Angleterre, Russie, États-Unis et France) et de métiers différents (ingénieur, scientifique, physicien, inventeur) ont travaillé à l'amélioration du concept pour en arriver au premier poste de télévision. Il aura fallu plus de 70 ans pour expérimenter les signaux par radio, étudier la conductivité de la lumière et la reconversion en images, comprendre la synchronisation de l'émetteur et du récepteur pour réaliser cette « boite à images » à vitre bombée. Les premiers modèles tels que le poste carré qui était soit sur patte, avec « oreilles de lapins » ou dans un meuble avec des portes ou encore joint à une radio et un tourne disque, créés pour s'agencer avec les décors du temps. Tous possédaient cette fameuse vitre bombée.

Lorsqu'on mentionne l'invention de la télévision vers 1950-1952, on parle en fait de la diffusion des émissions dans ces écrans. Au Canada, c'est d'abord dans les régions du sud-ouest de l'Ontario et de la Colombie Britannique que furent captés les signaux de certaines stations de télévisions américaines... Plus près de nous, au Québec, c'est en 1952 que des émissions sont diffusées par une station de télévision montréalaise, à partir du sommet du Mont royal, à la CBFT-DT, Radio-Canada télévision. Comme c'est l'été, les parties de baseball sont montrées à l'écran et les gens viennent les regarder à travers la vitrine des magasins. C'est alors que des marchands ont l'idée de présenter des publicités qui feraient la promotion de leur produit, incitant les gens à s'acheter un poste de télévision.

Dès le départ, à la campagne, la télé est rare; l'électricité vient à peine d'arriver! Dans certains villages, elle fait son apparition au magasin général, commerce qui était autrefois ouvert bien souvent tard en soirée. Les gens qui allaient jouer une partie de dames ou de cartes vont maintenant boire leur petite liqueur en regardant les matches de hockey, qu'ils écoutaient auparavant à la radio, imaginant la partie.

Dès l'invention de la télévision, dans certaines familles on regarde la télé comme si on allait au spectacle. Plusieurs se changent et se coiffent avant de bien s'assoir devant le poste, croyant que les gens de la télé peuvent les voir. Guy Godin avait raconté à ce sujet une très belle anecdote. Il avait rencontré, lors de ces vacances estivales, un couple de gens âgées et l'homme, excité de le voir « en vrai », lui avait demandé de bien vouloir confirmer à son épouse qu'il les voyait tous les deux dans leur salon depuis la station de télé lorsqu'il animait son émission : *C'était l'bon temps!* Godin, devant le vieil homme qui y croyait dur comme fer, échangea un regard complice avec l'épouse et confirma à l'homme que c'était vrai. L'animateur expliqua qu'il n'avait pas pu briser la croyance de ce vieil homme.

(Suite en page 10)

Table des matières

Mot du Maire 2
Avis public 2
Calendrier mensuel 3
Avis important – COVID-19 4
SADC 4
Procès-verbal - Séance ordinaire 5-6
Message important 7
Comité de la Rivière Noire 7
Avis aux résidents 8
Bibliothèque 9
Suite de la page 1 10
FADOQ 10
Portrait d'entreprise 11-12
MRC des Maskoutains 13
Cercle de Fermières 13
Offres d'emplois..... 14
Activités 15
Régie intermunicipale 15
Sûreté du Québec 16
Soirée annulée 17
Service offert 18
Publicité 18-20

À LA MAIRIE

Votre Conseil municipal

Daniel Paquette
Maire

Luc Tétreault
Siège #01

Rémi Tétreault
Siège #02

Sophie Côté
Siège #03

Huguette Benoit
Siège #04

Serge Ménard
Siège #05

Sylvain Laplante
Siège #06

Directeur général et secrétaire-trésorier:
Robert Leclerc, GMA

Directrice générale adjointe:
Caroline Lamothe

Secrétaire administrative:
Nicole Gazaille

Secrétaire comptable:
Maryse Viens

Directeur et chef pompier:
Sylvain Laplante

Responsable voirie et travaux publics:
Daniel Gélinas

Coordonnatrice en loisirs:

Inspecteur en bâtiments et urbanisme:
Mathieu Senécal

Heures d'ouverture:
Du lundi au jeudi de
8h30 à 12h00 et de 12h30 à 16h00

Conception et impression du journal:
Les Publications Municipales – 1 877 553-1955
© Tous droits réservés.

MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Avec le printemps qui se montre le bout du nez, les redoux et les gels font en sorte que les nids-de-poules apparaissent et surtout dans les chemins de graviers. La municipalité tente d'y voir dans la mesure où la température le permet. En effet, plusieurs facteurs sont requis pour permettre `la machinerie de faire le travail. Soyez patients, nous voulons tous voir nos chemins dans le meilleur état possible et le plus vite possible.

C'est le temps des sucres, nous avons la chance d'avoir plusieurs producteurs dans le secteur, profitons-en pour se sucrer le bec!

Daniel Paquette
Maire

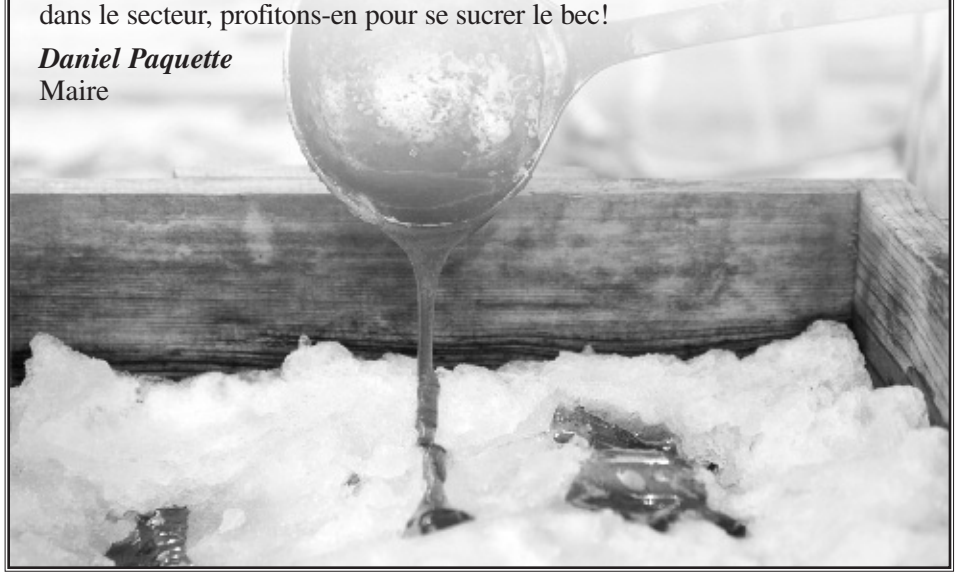

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

STATIONNEMENT SUR LA VOIE PUBLIQUE

Veuillez prendre note qu'en vertu de l'article 11 du règlement 2012-60, applicable par la Sûreté du Québec, que les véhicules automobiles pourront se stationner la nuit sur la voie publique **à partir du premier avril** sauf aux endroits où les panneaux de signalisation le défendent sur tout le territoire de la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton.

Pour soumettre vos articles dans le Journal:

«Le Journal municipal» est publié mensuellement et distribué vers la fin du mois. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués avant le 15 de chaque mois. Il suffit de faire parvenir ses fichiers Word et ses photos en fichiers séparés (JPG ou BMP) par courriel à: *administration.st-valerien@mrcmaskoutains.qc.ca*

POUR PLUS D'INFORMATIONS: (450) 549-2463

ADRESSES ET LIENS UTILES

ADRESSES À RETENIR

BUREAU MUNICIPAL
960 Chemin-de-Milton
Saint-Valérien-de-Miton (Québec)
Téléphone : 450-549-2463
Courriel : administration.st-valerien@mrcmaskoutains.qc.ca
Site internet : www.st-valerien-de-milton.qc.ca

CENTRE COMMUNAUTAIRE
1384 Principale
Téléphone : 450-549-2058

BIBLIOTHÈQUE
1384 rue Principale
Téléphone : 450-549-2895

PAROISSE DE SAINT-VALÉRIEN
1375 rue Principale
Téléphone : 450-549-2332

ÉCOLE SAINT-PIERRE
1370 rue St-Pierre
Téléphone : 450-773-1922

BUREAU DE POSTE
1000 rue de l'Hôtel de ville
Téléphone : 450-549-2517

DÉPUTÉ PROVINCIAL : ANDRÉ LAMONTAGNE
Drummondville : 819-474-7770
Acton Vale : 450-546-3251
Courriel : andré.lamontagne.john@assnat.qc.ca

DÉPUTÉ FÉDÉRAL : SIMON-PIERRE SAVARD-TREMBLAY
Saint-Hyacinthe : 450-771-0505
Courriel : simon-pierre.savard-tremblay@parl.qc.ca

LIENS D'INTÉRÊT

TÉLÉPHONE & INTERNET
Sogetel : 1 866 764-3835
www.sogetel.com
Maskatel : 450-250-5050
1-877-627-5283
www.maskatel.ca

FONDATION CARAMEL
1449, 11e rang
Téléphone : 450-549-2935
Courriel : caramelle@telupton.com

RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS
Téléphone : 450-774-2350

COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE
Téléphone : 450-773-8401

MRC DES MASKOUTAINS
Général : 450-774-3141
Service d'évaluation : 450-774-3143
Service développement économique : 450-773-4232
Programme de rénovation : 450-774-3159
Patrimoine : 450-774-5026
Cours d'eau : 450-774-3129
Transport adapté : 450-774-8810
Transport collectif : 450-774-3173

CALENDRIER MENSUEL

AVRIL 2020

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1	2 Matières recyclables	3 Matières organiques	4
5	6 Séance du Conseil municipal à 20h00	7	8	9 Résidus domestiques	10 Matières organiques	11
12 Dimanche de Pâques	13	14	15	16 Matières recyclables	17 Matières organiques	18
19	20	21	22	23 Résidus domestiques	24 Matières organiques	25
26	27	28	29	30 Matières recyclables		

AVIS IMPORTANT

COVID-19 -Annulation des activités et maintien des services essentiels

Saint-Valérien-de-Milton – le 23 mars 2020

Dans une vision préventive en regard avec la propagation du coronavirus COVID-19, la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton annonce la fermeture des services administratifs (bureau municipal) de plus que l'ensemble de ses installations municipales de loisir et l'annulation des activités, cours, événements et ce, pour une période minimale de 30 jours ou selon les directives du Premier Ministre.

Les services essentiels sont maintenus: bureau municipal, service de sécurité incendie, premiers répondants et travaux publics. Vous pouvez nous contacter par téléphone au 450-549-2461 ou par courriel à administration.st-valerien@mrcmaskoutains.qc.ca et pouvez également acquitter vos comptes de taxes en ligne via votre institution financière, par la poste ou dans la boîte près de la porte d'entrée du bureau municipal. Aucun paiement en argent ne sera accepté.

De plus, un arrêté ministériel a autorisé les élus municipaux à tenir à huis clos leur séance de conseil. Donc, la prochaine séance qui se tiendra le 6 avril 2020 le sera à huis clos. Il s'agit d'une mesure exceptionnelle temporaire pour permettre de ralentir la propagation du virus.

Nous invitons les citoyens à suivre les recommandations permettant de prévenir la propagation du virus et à suivre l'évolution de la situation sur le site : **www.quebec.ca/coronavirus**

SADC

MAXIMISER LES PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX SUBVENTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT 2020

Par Frédéric Norton-Poulin et Joannie Boucher de Recherche et développement Québec (RDQ)

Donnez du crédit à vos expérimentations! Votre entreprise effectue possiblement de nombreuses activités qui pourraient faire 1'objet d'un appui d'un programme gouvernemental. Venez découvrir un survol des possibilités avec la firme d'experts Recherche et développement Québec (RDQ).

Depuis 2002, RDQ offre des services en matière de réclamation de **crédits d'impôt à la recherche scientifique et le développement expérimental (RS&DE)** et de réclamation de **crédit d'impôt pour le développement des affaires électroniques (CDAE et CTIM).**

Des possibilités pour soutenir vos démarches en innovation.

LES THÈMES ABORDÉS SERONT :

- Les crédits d'impôt à la recherche scientifique et le développement expérimental (RS&DE)
- Exportation
- Informatique
- Formation

SADC
Société d'aide au développement de la collectivité
SAINT-HYACINTHE ACTON

Quand :
Jeudi
26 mars 2020

Heure : 8h00 à 9h30

Lieu : SADC au 400 rue Bonin à Acton Vole

Coût : Gratuit

Muffins et café sur place

Pour inscription : 450-546-3239 ou https://urlz.fr/cOGI

Veuillez prendre note que la version complète est accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au www.st-valerien-de-milton.qc.ca sous la rubrique PLAN DU SITE ou au bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 08H30 à 12H00 et de 12H30 à 16H00.

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON TENUE LE 02 MARS 2020 À 20H00

1- Adoption de l'ordre du jour

2- Adoption des procès-verbaux

2.1 Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 3 février 2020.

3- Administration financière

3.1 Comptes à payer.

4- Administration générale

4.1 Troisième avis de vente pour taxes.

4.2 Contrat de cellulaires.

4.3 Défi cycliste Fondation Santé-Daigneault Gauthier de la MRC d'Acton.

4.4 Dépôt de la lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

4.5 Intérêt pour la vaccination antigrippale.

4.6 Adoption de la procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou l'attribution d'un contrat.

4.7 Avril, mois de la Jonquille.

4.8 Démolition du 1359 rue Principale.

5- Sécurité publique et sécurité civile

5.1 Achat et installation d'un radio pour les premiers répondants.

5.2 Congrès de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ).

5.3 Embauche de nouveaux pompiers.

5.4 Formation pompier 1.

5.5 Formation premiers répondants.

6- Transport routier

6.1 Réfection de trottoir (Demande de soumissions).

6.2 Octroi contrat / Achat de chlorure de calcium.

6.3 Demandes des employés de la voirie.

6.4 Compensation à monsieur Yan Fréchette / accident.

6.5 Demande de soumission pour une génératrice au centre communautaire.

6.6 Mise aux normes de la salle électrique du centre communautaire.

6.7 Lames pour la niveleuse.

6.8 Demande de dérogation mineure de monsieur Jacques Harnois en référence à l'article 7 du règlement 2019-162.

6.9 Demande de monsieur Donald Miller à cause de la présence d'herbe à puce dans la bande riveraine et le fossé.

6.10 Pont du 10e rang (lettre d'appui de l'UPA).

7- Hygiène du milieu

7.1 Octroi contrat / Nettoyage du réseau d'égout sanitaire.

7.2 Demande d'acquisition de garde-corps.

8- Urbanisme et gestion du territoire, comité consultatif d'urbanisme (CCU)

8.1 Dérogation mineure en faveur de Ferme Brunelle 1979 inc.

9- Loisir, centre récréatif, parc, terrain de jeux et patinoire, centre communautaire et bibliothèque

9.1 Entériner l'achat du système de chauffage de la bibliothèque / Bibliothèque.

9.2 Étagère / Bibliothèque.

9.3 Projet de réfection de la cuisine au chalet des loisirs.

10- Avis de motion

10.1 Aucun item.

11- Règlement(s) – Adoption avec ou sans dispense de lecture

11.1 Adoption du règlement numéro 2020-178 abrogeant le règlement 2019-160 concernant le stationnement applicable par la Sûreté du Québec et le Directeur des travaux publics.

12- Période de questions

13- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour est adopté.

Le procès-verbal de la session ordinaire du 3 février ordinaire 2020 est adopté.

Le conseil d'approuver les salaires payés au montant de 35,422.73$, les comptes payés au montant de 70,230.34$ et autorise les paiements des comptes à payer présentés ce 2 mars 2020 au montant de 98,043.97$.

Le conseil municipal mandate le directeur général afin d'expédier le troisième et dernier avis pour inpôts fonciers non payés et mandate monsieur Daniel Paquette, maire pour enchérir pour et au nom de la Municipalité lors de la vente pour taxes par la MRC des Maskoutains.

Le conseil municipal accepte l'offre de service de Solutia Télécom pour l'achat et la mise en ligne de 6 cellulaire et ce, pour un contrat de 3 ans.

Le conseil municipal accepte la demande de la Fondation Daigneault-Gauthier afin de prêter gracieusement le chalet des loisirs le dimanche 07 juin 2020 de 8H30 à 13H00 et d'accorder un droit de passage sur les routes et chemins sous juridiction municipale tel que demandé par le ministère des Transports. Par contre, le conseil municipal demande aux responsables de l'activité de fournir des bénévoles durant l'activité pour la sécurité au chalet.

La directrice générale adjointe dépose une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation concernant la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaire.*

Le conseil municipal déclare l'intérêt de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton à permettre à ses citoyens, au nombre de 1087, de pouvoir recevoir les services de vaccination antigrippale en milieu rural offerts par le CISSS de la Montérégie Est directement dans sa municipalité, permettant un meilleur accès aux services de santé et limitant les déplacements inutiles sur le territoire maskoutain, et ce, pour l'édition 2020.

D'autoriser la MRC des Maskoutains à acheminer, pour et au nom de la Municipalité, une demande au CISSS de la Montérégie Est

afin d'intégrer le territoire de la Municipalité dans le processus de décentralisation des services lors des campagnes annuelles de vaccination antigrippale.

Le conseil municipal approuve et adopte la procédure portant sur la réception et l'examen des plaints formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat et que ladite procédure fasse partie intégrante de la présente résolution.

Le conseil municipal décrète que le mois d'avril est le Mois de la jonquille et encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Le conseil municipal accepter l'offre de services de Excavation Sylvain Plante & Fils inc. pour la somme de 28,500$, taxes en sus et ce, suite a la réception d'une lettre du courtier d'assurance recommandant la démolition de l'immeuble, sise au 1359 rue Principale.

Daniel Paquette maire met mon droit de véto sur la résolution 66-03-2020 ce 04 mars 2020.

Monsieur Sylvain Laplante, directeur du service des incendies se retire de la table des délibérations.

Le conseil municipal procède à l'achat et l'installation d'un radio pour les premiers répondants dans le camion 566, au coût d'environ 830$, taxes en sus.

Le conseil municipal autorise l'inscription du directeur au congrès de l'ACSIQ. Le coût de l'inscription est d'environ 560$ plus les taxes applicables. Les frais de déplacement et d'hébergement seront remboursés selon la réglementation en vigueur.

Le conseil municipal autorise l'embauche de Monsieur Patrick Dolbec à titre de chauffeur de citerne, Monsieur Bertrand Deslandes à titre de chauffeur de citerne et premier répondant, Monsieur Alex Bienvenue à titre de pompier, Monsieur Bastien Tétreault à titre de pompier, Monsieur Alain Gervais à titre de pompier, Monsieur Alexandre Daviau à titre de pompier et premier répondant et Monsieur Gabriel Plante-Brodeur à titre de pompier.

Le conseil municipal autorise inscription de Messieurs Bastien Tétreault, Alain Gervais, Alexandre Daviau et Gabriel Plante-Brodeur pour suivre la formation Pompier 1. Le coût de cette formation est d'environ 5,000$ par candidat. Les frais de déplacement et le salaire pour la formation Pompier 1 seront remboursés selon la réglementation en vigueur.

Le conseil municipal autorise l'inscription de monsieur Alexandre Daviau pour suivre la formation Premiers répondants dès qu'il y a un cours disponible en région. Le coût est d'environ 600$. Quant à monsieur Bertrand Deslandes, qui a déjà été premier répondant, devra compléter les deux modules de recertification manquant pour exercer.

Monsieur Sylvain Laplante reprend son siège à la table des délibérations.

Le conseil municipal mandate la directrice générale-adjointe d'aller en appel d'offre par invitation pour la réfection du trottoir à partir de la caserne jusqu`à l'intersection du chemin Upton (côté Nord de la rue Principale) et ce, conformément à l'article 936 du Code municipal.

Le conseil municipal accepte de gré à gré l'offre de service de Somavrac c.c. pour l'achat de chlorure de calcium, au montant de 0.335$ le litre pour les années 2020 et 2021.

Le conseil municipal reporte les demandes que les employés de voirie ont soumis au conseil et ce, pour le budget 2021 étant donné que le budget 2020 a déjà été adopté.

Le conseil municipal autorise le directeur des travaux publics à demander des soumissions pour l'acquisition d'une génératrice stationnaire au centre communautaire pour des fins d'urgence.

Le conseil municipal retire ce point à l'ordre du jour : Compensation de monsieur Yan Fréchette.

Le conseil municipal autorise le directeur des travaux publics à s'informer des coûts que représenteraient le déplacement des boites électriques dans le local du club de l'Âge d'Or et ce, suite au Plan d'action en santé et sécurité du travail émis par Morneau Sheppel.

Le conseil municipal autorise le directeur des travaux publics à procéder à l'achat nécessaire de lames nouvelles pour la niveleuse.

Le conseilr municipal accorde la demande de monsieur Jacques Harnois, propriétaire du 1938 chemin Roxton pour la dérogation à l'article 7 du règlement 2019-162 concernant la bande riveraine dans le but de sauvegarder les clôtures. Néanmoins, le propriétaire se voit dans l'obligation d'entretenir les talus et la bande riveraine sur la situation de la clôture.

Le conseil municipal demande à monsieur Miller d'entretenir le talus et la bande riveraine et ce, conformément aux exigences municipales.

Le conseil municipal demande au ministère des Transports du Québec de remplacer le pont Paré (P–07061) du 10e rang de Saint-Valérien-de-Milton actuel par un nouveau pont dont la conception tiendra compte des ajustements nécessaires pour y permettre la circulation de la machinerie agricole et demande l'appui de la MRC des Maskoutains dans ce dossier.

Le conseil municipal mandate la firme Groupe ADE pour effectuer le nettoyage et qu'une caméra soit passée afin d'inspecter l'état du réseau d'égout sanitaire dans les rues des Cèdres, du Coteau, Leclerc et Première Avenue pour la somme de 9,140$, taxes en sus.

Le conseil municipal mandate le directeur des travaux publics de demander des soumissions afin d'implanter des garde-corps à la station de pompage ainsi qu'à l'usine d'épuration, suite aux recommandations de la CNSST.

Le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure de Ferme Brunelle 1979 inc. qui consiste à permettre une superficie totale des bâtiments accessoires de 392 m2.

Le conseil municipal autorise la soumission de la compagnie Réfrigération Therrien, pour l'achat d'une thermopompe 9000 BTU de marque Fujitsu à la bibliothèque pour la somme de 4,020.$, taxes en sus et de procéder à l'ajout d'un calorifère (convectère).

Le conseil municipal mandate les employés des travaux publics à effectuer à l'interne les travaux nécessaires pour la construction des étagères requise pour la bibliothèque.

Le conseil municipal accorde le contrat à Constructions Stéphane Morin inc. pour l'aménagement d'une cuisine communautaire aux normes du ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec au chalet des loisirs, pour la somme d'environ 44,887.74$, taxes incluses. Une confirmation pour l'obtention d'une subvention du Fonds de développement rural de l'ordre de 20,000$ a été autorisé à la Municipalité et que la différence soit défrayée à même le surplus accumulé.

Le règlement numéro 2020-178 concernant le stationnement dans les rues de la municipalité et abrogeant le règlement 2019-160 est adopté.

Période de questions.

La séance est levée à 20H32.

MESSAGE IMPORTANT

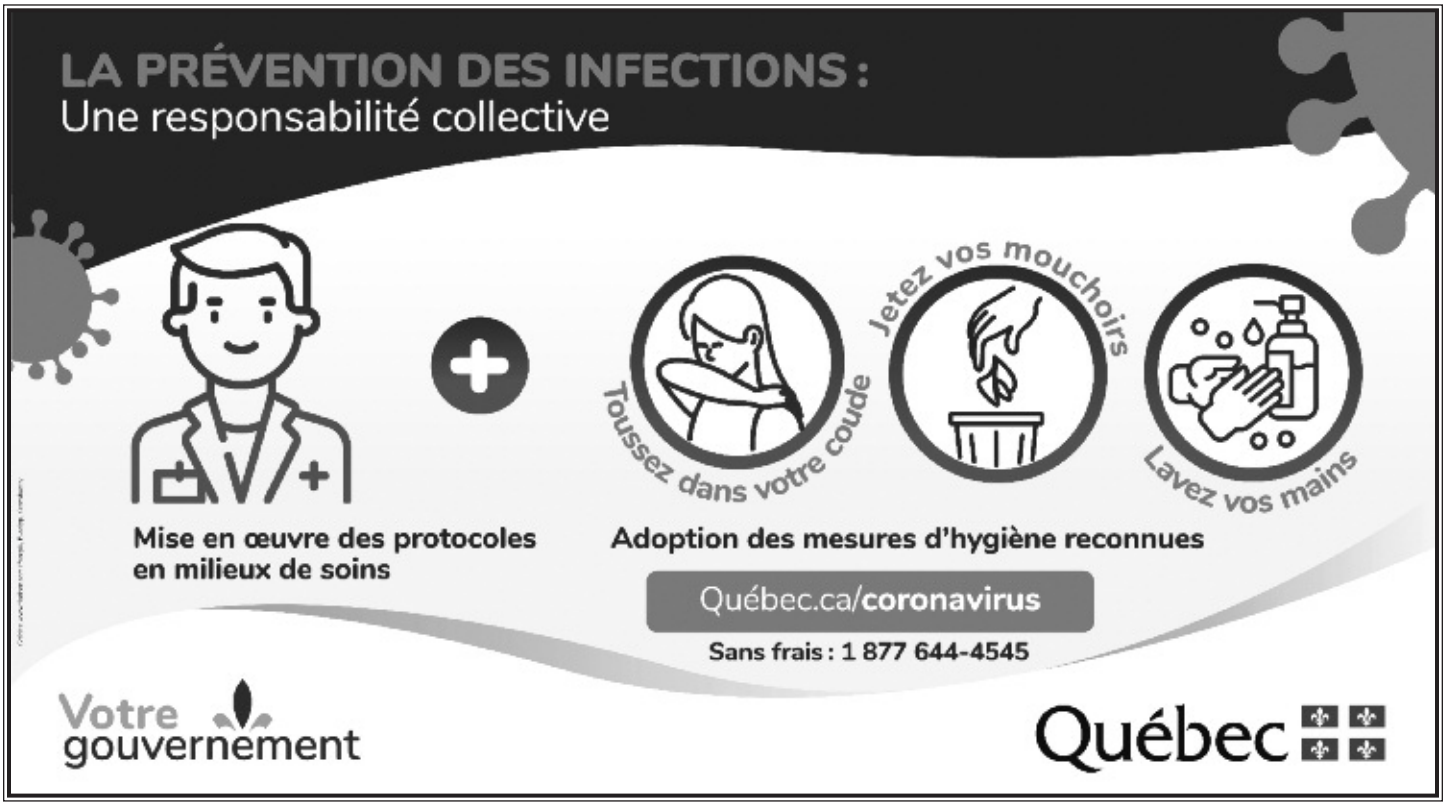

CDRN

OFFRE D'EMPLOI D'ÉTÉ : ASSISTANT TERRAIN

Nous t'offrons une belle occasion de parfaire tes connaissances avec une équipe dynamique et stimulante!

Description de l'entreprise :

La Corporation de développement de la rivière Noire est un OBNL qui oeuvre en environnement. Elle soutient la mise en valeur de l'environnement afin d'améliorer la qualité de vie de la collectivité par la sensibilisation, par la réalisation d'activités et de projets de développement et en collaboration avec les acteurs du milieu de la MRC d'Acton.

Le masculin est utilisé pour alléger le texte. La CDRN souscrit à l'équité en matière d'emploi.

Description du poste :

Sous la supervision de la directrice générale et du chargé de projet, l'assistant terrain assistera ce dernier dans la réalisation des visites terrains. Avec lui, il évaluera la largeur et la qualité des bandes riveraines des cours d'eau de la MRC d'Acton. Il participera à la caractérisation des sites, à la prise de données et à la description des points de caractérisation. Les jours de pluie, il participera à la saisie informatique des données.

Responsabilités :

- Caractérisation de sites
- Prises de données sur le terrain
- Saisie informatique des données
- Cartographie
- Communication avec des propriétaires
- Toute tâche connexe

Compétences personnelles :

- Bonne condition physique
- Notions de base sur l'écologie et sur les perturbations anthropiques et naturelles en milieu agricole
- Bonne capacité de communication
- Rigueur scientifique
- Débrouillardise

Qualifications :

- Intérêt pour l'environnement, l'écologie et la biologie

Conditions de travail :

- Travail d'été débutant si possible fin mai/début juin
- Temps plein du lundi au vendredi
- Salaire de 13,60$/h
- Sous réserve de l'obtention par la CDRN d'une subvention d'Emploi d'été Canada

Exigences :

- Résident de la région, un atout
- Avoir une auto, un atout
- Être étudiant et avoir entre 15 et 30 ans

Veuillez faire parvenir votre CV avec une lettre de motivation à Madame Sophie Godde par courriel à dg .cdrn@riviere-noire.org

CDRN
Corporation de développement de la RIVIÈRE NOIRE

Lignes directrices pour les boîtes aux lettres rurales

L'emplacement et l'entretien appropriés des boîtes aux lettres rurales assurent une livraison sécuritaire du courrier par Postes Canada. Veuillez communiquer avec votre bureau de poste local pour vous assurer que les spécifications concernant les boîtes aux lettres et les critères en matière de sécurité routière sont respectés avant d'installer une boîte aux lettres rurale. Votre agent des postes local peut répondre à vos questions à ce sujet.

POSTES CANADA / CANADA POST

De partout... jusqu'à vous

Spécifications :

- Lorsque vous choisissez une boîte aux lettres rurale, assurez-vous qu'elle est suffisamment solide pour supporter le poids des lettres et des colis et qu'elle est à l'épreuve des intempéries.
- Une boîte aux lettres rectangulaire doit présenter une ouverture d'au moins 17,5 cm (7") de largeur et de hauteur et un espace intérieur d'au moins 45 cm (18") de profondeur.
- Une boîte aux lettres cylindrique doit présenter une ouverture d'au moins 25 cm (10") de diamètre et un espace intérieur d'au moins 45 cm (18") de profondeur.
- La partie inférieure de la boîte doit être à au moins 100 cm au-dessus de la chaussée et préférablement située à 107 cm - 114 cm (42"-45") au-dessus du sol et ne doit pas obstruer l'accès aux autres boîtes près de-celle-ci.
- Les boîtes aux lettres doivent avoir une porte située à l'avant, munie d'une poignée, d'une saillie ou d'un rebord résistant. Elles doivent demeurer ouvertes au moment de ramasser ou de livrer le courrier, et s'ouvrir avec facilité et bien se fermer.
- La boîte aux lettres doit être en position verticale et attachée solidement à un poteau fixe ou à un bras sur un levier et ne doit pas pouvoir basculer.

Disposition :

- Toutes les boîtes aux lettres rurales doivent respecter les critères de sécurité de Postes Canada pour que la Société puisse assurer la sécurité des employés, des clients et des automobilistes.
- Une boîte aux lettres rurale doit se trouver le long du côté droit de la route dans la direction suivie par l'agent de livraison.
- Les boîtes aux lettres doivent être placées à un endroit où l'agent de livraison peut livrer le courrier de façon sécuritaire de la fenêtre du passager, sans sortir du véhicule.
- Il incombe au propriétaire de la boîte aux lettres de s'assurer que l'emplacement de la boîte aux lettres rurale est exempt d'obstacles souterrains tels que des lignes de transport électrique, des conduites de gaz, des câbles, des conduites d'eau, etc. Veuillez communiquer avec votre service de vérification de colonnes de services avant de creuser.
- Les véhicules de livraison doivent avoir suffisamment d'espace pour atteindre la boîte aux lettres et reprendre ensuite la route.
- Les boîtes aux lettres rurales ne doivent jamais être placées dans les voies ou les allées privées.

Identification:

- L'adresse municipale de chaque résidant ou propriétaire doit être indiquée sur le côté droit de la boîte aux lettres rurale pour quiconque la regarde de face.
- Dans les secteurs sans adressage municipal, le nom complet d'un résidant doit être clairement indiqué.
- Le nom d'un résidant ou les données d'adressage doivent être placés sur le côté de la boîte pour qu'ils soient clairement visibles pour l'agent de livraison lorsqu'il ou elle s'approche de la boîte aux lettres.
- Les bureaux de poste locaux doivent être avisés des noms ou des entreprises qui reçoivent du courrier dans une boîte aux lettres rurale.

Déneigement :

- La zone devant une boîte aux lettres rurale doit être déneigée et déglacée pour éviter que la livraison de lettres et de colis ne soit interrompue.
- Les agents de livraison ont besoin d'au moins une distance équivalente à la longueur d'un véhicule des deux côtés de la boîte aux lettres rurale afin de se garer de façon sécuritaire, de livrer le courrier, puis de reprendre la route.

Regroupement :

- Avant de regrouper des boîtes aux lettres à l'avant ou à côté de la propriété d'une autre personne, le propriétaire doit donner son approbation.
- Les bureaux de poste locaux doivent approuver le regroupement de boîtes aux lettres rurales.
- Les boîtes aux lettres regroupées doivent toutes être à la même hauteur et respecter l'ordre numérique.

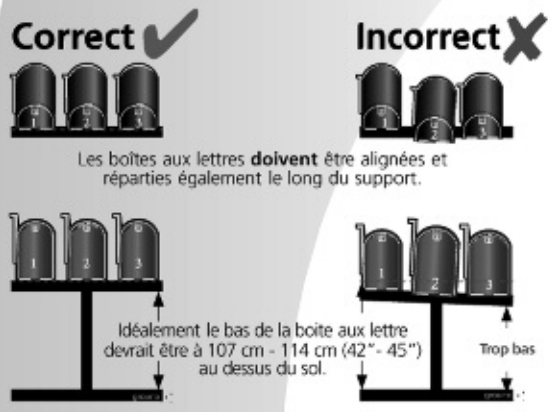

Dispositif de signalisation :

- Un dispositif de signalisation est utilisé par les agents de livraison de Postes Canada pour indiquer que le courrier a été déposé dans la boîte aux lettres ou par les clients pour indiquer qu'il y a du courrier de départ à ramasser (le courrier de départ doit être suffisamment affranchi).
- Le dispositif de signalisation doit être facilement visible de loin et ne devrait pas cacher le nom ni l'adresse figurant sur la boîte aux lettres rurale.
- Le dispositif de signalisation doit être fixé sur le côté droit de la boîte aux lettres rurale, pour quiconque la regarde de face.

Entretien :

- Les propriétaires de boîtes aux lettres rurales sont responsables de tous les frais associés au placement, à la réinstallation et à l'entretien de leur boîte aux lettres et du terrain avoisinant.
- Chaque propriétaire est également responsable de remplacer ou de réinstaller sa boîte aux lettres endommagée ou qui est tombée.
- Veuillez vous assurer que, pendant les heures de livraison, l'accès aux boîtes aux lettres est exempt d'obstacles tels que des poubelles, des réceptacles de journaux, des véhicules stationnés, etc.
- La zone à l'avant de la boîte aux lettres doit être ferme et nivelée pour permettre un accès facile et sécuritaire aux véhicules de livraison de Postes Canada.
- Les agents de livraison ne sont pas obligés de descendre de leur véhicule pour effectuer la livraison à une boîte aux lettres rurale et leur incapacité à accéder à une boîte aux lettres rurale peut occasionner la non-livraison.
- Les boîtes aux lettres en métal ont tendance à rouiller et devraient être vérifiées régulièrement pour veiller à ce qu'elles ne constituent pas un risque pour les employés de Postes Canada.

Pour de plus amples rensegnements communiquez avec votre bureau de poste local au 450 549-2517 ou appelez le service à la clientèle de Postes Canada au 1 800 267-1177

Bibliothèque de Saint-Valérien

Salle Communautaire, 1384, rue Principale
450-549-2895 (Boîte vocale)

Aucun frais pour devenir membre si vous demeurez à St-Valérien.

HEURES D'OUVERTURE

Mercredi : 18h30 à 19h30
Jeudi : 11h30 à 14h00 et 18h30 à 19h30
Samedi : 10h00 à 11h00

Prêt maximum : 5 livres
Durée du prêt : 3 semaines
Amende : 0.25/Document/jour ouvert

Livres Jeunesse :

- P'tit loup aime sa maman — Orianne Lallemand
- L'hiver avec P'tit loup — Orianne Lallemand
- P'tit garçon La voiture de police de Brice — Nathalie Bélineau
- La Pat'Patrouille Le petit nouveau — Ivan Pachon
- SamSam T.18 Une étrange baby-sitter — Serge Bloch
- La quête d'Albert — Isabelle Arsenault
- La doudou qui ne sentait pas bon — Claudia Larochelle
- Encore un but! — Robert Munsch
- Je raffole de l'école! — Robert Munsch
- S'il vous plaît, M. Panda — Steve Antony
- Maman Ours déménage — Ryan T. Higgins
- Qui a fait ça? — Job, Joris et Marieke
- Ma Collection Princesses La petite sirène
- L'Île des effrayants T.3 Aster le terrible gangster — Marthe Pelletier
- La bande des tuques Lucie et la légende des lingots d'or — Nicholas Aumais
- Un défi pour la 6e — Claire Ubac
- Un vrai château — Christiane Duchesne
- La bande des balafrés — Mathilde Perrault-Archambault
- Album Garfield T.3 — Jim Davis
- Perdus dans l'espace Cosmos Café — Tristan Demers
- L'Agent Jean! La nuit de la fin des temps — Alex A.
- Mon Mini Big à moi Pipirates des Cacaraïbes — Richard Petit
- Mini Toon Au resto de Berthe — Kareen Deschênes
- Les surdoués Théo, policier pour vrai — Valérie Fontaine
- Mon Big à moi Scarlett 007 — Geneviève Guilbault
- Lily et Moi T.4 L'été de nos 12 ans — Sylviane Beauregard
- On ne mange pas ses camarades de classe — Ryan T. Higgins
- Courage — Raina Telgemeier

Livres adolescents et adultes :

- Youtubeurs T.6 Instalove — Olivier Simard
- Animal Totem T.8 L'oeil du dragon — Sarwat Chadda
- La malédiction des Dragensblot T.4 Esther et Isabel — Anne Robillard
- Karma, dating et confidences — Pamela Sauvé
- La duchesse — Danielle Steel
- Chroniques du dimanche T.2 — Stéphane Laporte
- En Vol Saison 1 — R.K. Lilley
- Les trois clés T.1 La quête de Dana — Nora Roberts
- Tel était leur destin T.2 Les racines d'un village — Natalie Lagassé
- Pandemia — Franck Thilliez
- La traque Homeland — Andrew Kaplan
- Lazare — Lars Kepler
- R pour revanche — Douglas Preston
- Le suspect — Fiona Barton
- A genoux — Michael Connelly
- Le pouvoir des rêves — Nicole Gratton
- Pleurs, crises et opposition chez les tout-petits…et si c'était de l'anxiété? — Suzie Chiasson-Renaud
- Les contes interdits Le petit chaperon rouge — Sonia Alain
- Les contes interdits Le vilain petit canard — Christian Boivin
- Dreamwalkers T.2 L'incrée — Alain Lafond
- Besoin d'un chum… pis ça presse! — Johanne Pronovost
- Tout porte à croire — Laurence Jalbert
- Et comme j'ai peur de rien… — Hugo Girard
- After T.1 La rencontre — Anna Todd
- L'espoir des Bergeron T.1-2-3 — Michèle B. Tremblay

Bonjour,

Voici la liste de livres pour le mois de mars 2020.

L'heure du conte suivi d'un bricolage sera à tous les 1er samedis de chaque mois donc le prochain rendez-vous samedi le 4 avril 2020 à 10h. Nous aimerions que vous RÉSERVIEZ vos places (pour avoir une idée du nombre de b[illegible]ages que nous devrons [illegible]oit au 450-549[illegible] à la bi[illegible] f[illegible]que m[illegible]alérien de Mi[illegible] enfants de moins de c[illegible]s, nous aimerions qu'ils soient accompagnés d'un adulte. Bienvenue à tous.

ACTIVITÉS ANNULÉES

Lorsque vous remarquez qu'un livre de la bibliothèque est endommagé, décollé ou déchiré, svp rapportez-le SANS LE RECOLLER. Bien vouloir nous le mentionner pour que j'effectue sa réparation. Merci de votre collaboration.

Line Labonté,
Responsable Bibliothèque

SUITE DE LA PAGE 1

À l'école, au début des années 1970, nous avions droit à nos émissions de télévision durant la classe. L'enseignante allait chercher la télé sur le gros meuble à roulettes et on regardait *les Oraliens* ou *les 100 tours de Centour* alors que les personnages avaient besoin que nous répétions certaines paroles et gestes pour que s'opère la magie, contribuant à nous faire croire que les personnages pouvaient nous voir, nous parler et… nous entendre! Pas étonnant que plusieurs d'entre nous aient rêvé, enfant, de capturer les personnages de télé s'ils étaient sortis de derrière le meuble!

À l'époque, la télé s'adressait aux gens surtout par l'intermédiaire de ses publicités qui n'étaient pas aussi nombreuses qu'aujourd'hui et comme elles n'étaient pas renouvelées aussi souvent, les gens les connaissaient par cœur. Il faut dire que la télécommande n'était pas encore inventée! Plusieurs « images » et expressions que les gens d'un certain âge utilisent encore proviennent de là, comme « Madame Blancheville » dont le ménage est toujours « Spic and span ». La voix hors champs, bien souvent celle de Lucien Watier, suggérait à la mère de famille ses choix de savon, de café et de supermarché ou recommandait à l'homme ses saveurs de bière et ses marques de cigarettes mais, surtout, elle suggérait fortement les enfants dans leurs requêtes. Les marchands savaient qu'en s'adressant à l'enfant, qui perçoit et accepte les messages comme la représentation de la réalité, la demande allait être plus forte puisque ce dernier, plus perméable à l'influence de la publicité, avait un solide pouvoir de persuasion. Tous les jouets alors en vente : Gumby et son cheval Poki, le Baril de singes, les jeux de meccano, la machine à tricoter et bien d'autres, se vendaient comme de petites merveilles. Un animateur, en voix off, insistait pour dire aux plus jeunes qu'il leur fallait CE jouet en leur conseillant de dire : *« On veut « ceci », on achète « cela »!* Par ailleurs, les publicitaires ne s'en tenaient pas qu'aux jouets puisque plusieurs publicités de céréales, de caramel ou de beurre d'arachides étaient faites sur ce modèle qui s'adressait spécifiquement aux enfants! Étonnamment, les publicitaires faisaient la même chose avec … la mayonnaise Spread Kraft : *« Hey les amis… Quand vous jouez aux pirates ou à Cendrillon, demandez à maman de vous donner du bon Sandwich Spread Kraft! »*

Pendant plus de vingt ans les publicitaires y vont de milliers de pub différentes mais plusieurs publicités faussent la perception de l'enfant qui, lui, perméable à cette influence, répond à l'appel de la consommation. En 1978, le gouvernement québécois adopte la Loi sur la protection du consommateur et interdit la publicité à but commercial aux jeunes de moins de 13 ans. Les enfants sont ainsi protégés des assauts des publicitaires; dès lors, les messages devront changer. La loi établit des critères à savoir si le message a été conçu de façon à être attrayant pour les enfants, dans le but d'attirer leur attention. Rapidement, de nombreuses plaintes sont formulées à la Protection du consommateur obligeant parfois les compagnies à retirer leurs messages s'ils s'adressent aux enfants.

Évidemment, plusieurs réussissent à « contourner » la loi en passant par d'autres chemins comme le placement de produits, c'est-à-dire glisser des publicités, des articles ou encore des logos bien connus dans les films; dans Superman 2 en 1980, le héros lançait le Général Zod dans un immense panneau publicitaire *Coca Cola*, très bien éclairé. Quatre ans plus tard, ce fut au tour des Tortues Ninja d'offrir une belle plage publicitaire à Pizza Hut. La plupart des films font du placement de produits : *Jurassic World* en 2018 fait voir les enseignes de *Samsung* et de *Coca Cola* tandis que *Les Transformers* laissent voir une immense distributrice de biscuits *Oréo*. Ce commerce rapporte aujourd'hui plus d'une trentaine de milliards de dollars annuellement aux studios américains, et ce depuis les années 2010.

Toutefois, nul ne saurait attaquer ces géants pour publicités trop attrayantes. Il faut savoir choisir ses batailles; les gens de la Protection des consommateurs répondent aux plaintes, notifient les entreprises en cas de méfait et font de la prévention dans les milieux scolaires. Évidemment, l'arrivée du web n'a pas aidé leur travail et, dorénavant, les logos et les marques se font une tête sur internet! Quel casse-tête pour tous ces intervenants!

FADOQ

FADOQ ST-VALÉRIEN

Notre club FADOQ compte environ 270 membres. 180 membres sont des résidents de St-Valérien et les autres sont de l'extérieur. Il est possible de prendre sa carte n'importe ou, là ou il y a un club FADOQ.

Qui sont ces membres qui ne sont pas d'ici? D'abord, il y a des personnes âgées qui étaient membres chez-nous depuis longtemps et qui sont déménagé ailleurs, comme en résidence, et qui tiennent à demeurer membre avec nous. Puis, il y a des personnes qui habitent une paroisse ou il n'y a pas de club FADOQ, comme à Roxton Falls; nous accueillons plusieurs membres depuis que leur club a été dissout. Quelques-uns aussi prennent leur carte pour profiter des rabais que celle-ci permet. Puis il y a ceux qui veulent avoir leur carte avec nous parce qu'ils connaissent des personnes qui en font partie et qu'ils aiment le dynamisme du club. Et finalement, quelques personnes affirment qu'elles veulent simplement avoir le privilège de faire partie de ce grand regroupement qui se porte à la défense des droits des jeunes cinquantenaires et des personnes plus âgées. Le réseau dépasse les 500,000 membres et il est plus fort et plus influent que jamais.

ACTIVITÉS À VENIR

Danse le 27 mars

Assembl

Les cartes avril

Dîner gratu membres le 24 mai

ANNULÉ ET REPORTÉ

Petite réflexion de Georges Dor

A partager, on gagne toujours: si je partage une joie, je la multiplie...

si je partage une peine, je la divise en deux.

PORTRAIT DES GENS DE CHEZ NOUS

Marie-Claude Picard

GARDERIE LES COCCINELLES

Par Suzanne Normandin

Garderie Les Coccinelles est un service de garde en milieu familial situé dans le village de Saint-Valérien. Rencontre avec la propriétaire, Marie-Claude Picard.

Tu as ouvert ta garderie en t'installant à Saint-Valérien?

Non, ça fait 20 ans que je suis responsable d'un service de garde. J'ai toujours été avec des enfants; je viens d'une famille de six enfants. Plus jeune, je gardais mes neveux, mes nièces et les enfants du voisinage. Je voulais travailler avec les enfants, c'était ma motivation première. J'ai commencé en l'an 2000 alors que ma fille avait trois ans et mon fils, deux semaines. J'étais à Sainte-Madeleine. Dès l'année suivante, j'ai été accréditée par le CPE Mafamigarde. C'est une amie à moi, Sonia Gauthier, qui m'a aidée et qui m'a encouragée à travailler avec un bureau coordonnateur en me faisant voir tous les bons côtés de l'accréditation. Les gens nous accompagnent et nous viennent en aide. Par exemple, on a les visites de Madame Coucou, trois ou quatre fois par année. Même si elle vient sans s'annoncer, ce n'est pas pour nous prendre en défaut; elle observe et fait des rappels de sécurité. Elle vérifie la propreté, la quantité de jouets ou l'espace de jeu. J'ai aussi des personnes ressources que je peux appeler si j'ai besoin pour des questions concernant le développement d'un enfant et elle peut me donner des exercices pour améliorer tel ou tel point. On a droit à des subventions si un enfant a des défis à surmonter. Par exemple, si je vois qu'un enfant a une difficulté de langage, je demande l'opinion de l'agente de soutien pédagogique qui peut me conseiller et par la même occasion guider les parents pour les envoyer vers de bons spécialistes. À partir de là, le spécialiste peut venir ici, à la garderie. Le parent n'est pas obligé de se déplacer mais il peut nous accompagner. En même temps, les autres enfants de la garderie peuvent bénéficier de l'activité. Moi, j'observe et prends des notes. La subvention permet d'acheter du matériel qui pourrait aider. Par exemple, j'ai acheté un immense bol qui permet d'améliorer le tonus chez un enfant. L'enfant s'assoit dedans et on fait bouger le bol comme un bateau sur l'eau, tout en chantant; on travaille les mouvements de rotation et, par la même occasion, les abdominaux de l'enfant pour les renforcir. Par un simple jeu, l'enfant travaille à la fois sa motricité globale et sa confiance en lui.

C'est un plus pour les parents...

Oui. Tu sais, moi j'ai une addiction sur le développement de l'enfant. Quand on devient responsable d'un service de garde, on doit suivre une formation au Cégep pour débuter et de petites formations annuelles par la suite où on apprend à travailler suivant les sphères du développement de l'enfant : il s'agit du programme éducatif. Chaque enfant est unique et se développe de façon globale mais chacun a ses différences; il y a des outils permettant de suivre son développement. Chaque enfant a son propre rythme et ne développe pas nécessairement les mêmes choses au même moment. Moi j'encourage beaucoup à la débrouillardise. Je ne dirai pas : « Vient mon petit loup, je vais zipper ton manteau ». Je vais surtout l'encourager à le faire pour qu'il soit fier de lui. Ça c'est ma force à moi.

Chaque mois, je remets des comptes rendus aux parents dans lesquels je les informe des forces et des défis de leurs enfants. Je les dépose dans des scrapbooks que j'ai créés, et dans lesquels je joints certains des travaux de l'enfant. Je travaille sur des thèmes variés comme les animaux polaires ou la cabane à sucre par exemple. Mes échanges quotidiens avec les parents nous permettent de travailler ensemble. J'ai une belle complicité avec eux : on travaille en

Garderie les Coccinelles

Service de garde accrédité depuis 20 ans

Offrant un service de qualité, je suis à l'écoute des besoins des enfants!

Au plaisir de vous rencontrer!

Marie-Claude Picard
450 209-2156

Des enfants qui s'amusent

collaboration au bien-être de leur enfant et s'il y a quelque chose qui ne va pas, on dialogue. J'ai même fait un groupe privé, sur Facebook, sur lequel je mets des photos de nos petits moments coquets de la journée ou encore des petits rappels aux parents. Seuls les parents des enfants de la garderie ont accès à cette page.

Tu travailles seule?

Oui. Par contre, j'ai déjà travaillé avec ma fille; nous avions alors neuf enfants dont ma petite fille Clara. Mon amoureux, Dave, a aussi été éducateur avec moi pendant un an et demi. J'ai bien aimé ces nouvelles expériences. Finalement je suis retournée seule à mes vieilles habitudes. Nous sommes toujours bien occupés à s'amuser et à découvrir des pays imaginaires. Les voir cheminer tous les jours me passionne; c'est vraiment quelque chose que j'aime. En milieu familial, nous avons plusieurs tâches à accomplir au quotidien telles que cuisiner, soigner les petits bobos, animer, éduquer et même faire de la gestion.

Le ministère nous a demandé de créer à notre image le programme éducatif alors j'ai fait le mien sous forme de scrapbook dans lequel j'explique mon rôle d'éducatrice et ma façon de travailler avec les enfants. Chaque enfant est unique et il est important de respecter le développement de chacun. L'enfant apprend par le jeu : c'est un outil essentiel à son développement parce qu'à travers celui-ci, l'enfant partage ses émotions, ses expériences, ses habiletés et fait l'apprentissage de la vie. De plus, comme j'aime créer (elle sourit), j'ai aussi réalisé un document pour les parents qui viennent visiter ma garderie dans lequel j'explique ma mission et mes valeurs et de quelles façons j'interviens auprès des enfants. Le mot d'ordre à la garderie, c'est la constance.

Quand tu parles de routine, tu veux dire quoi exactement?

La routine est semblable, mais différente à chaque jour. En matinée, quand chacun arrive, on pratique des jeux de table comme des casse-têtes, du dessin, de la pâte à modeler et quand tout le monde est arrivé, on fait une activité ou un bricolage qui fera travailler la motricité fine. On va ensuite à l'extérieur pour une promenade, des jeux ou une activité découverte; parfois on apporte notre collation qu'on prendra au parc. Au retour on pratique un moment calme : dessins, livre… Après le diner, c'est le moment du repos : l'enfant a son panier de dodo et prépare son petit matelas avec le drap contour; ça pratique la dextérité manuelle mais, surtout, l'autonomie. Il y a aussi, entre chaque activité, les moments d'hygiène où chacun apprend à faire les choses lui-même et on prend aussi de saines habitudes de vie. Par la suite, on pratique les jeux libres, à l'extérieur ou à l'intérieur. Les jeux libres, ça me permet de faire de l'observation; c'est souvent là que je vais remarquer les défis de chacun. Je vais alors trouver un jeu ou une activité pour qu'il puisse atteindre ses objectifs et ainsi être fier de lui.

Les parents ont-ils un contrat avec toi?

Oui. C'est presqu'un contrat de mariage! (Elle rit.) *En fait, c'est un contrat du gouvernement, d'une durée d'un an, dans lequel il y a plusieurs protocoles comme la prise de Tempra, la crème solaire, le baume à lèvres, l'anti-moustique, etc. Le parent doit signer des autorisations pour que je puisse administrer tel ou tel produit à son enfant. Je dois peser chaque enfant à tous les trois mois pour être certaine d'administrer le bon dosage. Le contrat est d'une durée d'un an. C'est beaucoup de gestion, mais en même temps c'est une protection pour chacun.*

Un immense carré de sable!

L'ouverture d'un CPE au village t'a inquiétée?

Ça nous a tous causé un peu d'inquiétude sur le coup, c'est normal. Je me disais, le CPE c'est 39 places, mais Saint-Valérien c'est petit. Finalement il est comblé et j'ai quand même une liste d'attente. Les gens choisissent leur type de garderie. Moi, c'est mon opinion personnelle, mais je considère que la garderie familiale c'est plus chaleureux. Ici, on peut utiliser toute la maison : on fait des jeux et du bricolage à la table de la cuisine, on va ensuite dans le local de la garderie et si on a envie d'aller dehors plus longtemps, ou plus tôt, on le fait. J'ai une routine établie oui, mais si on décide de commencer par les jeux extérieurs le matin, on le fait. Il n'y a pas de contrainte d'horaire ou de local. J'ai un très grand terrain avec un carré de sable qui fait toute la largeur avec des structures de jeu et la pelouse. Nous on mange souvent dehors, on y fait beaucoup d'activités et bien souvent du bricolage. On est plus libres; si un matin j'ai trois enfants qui ont la grippe, on peut décider de se faire un pique-nique. C'est à notre guise.

De plus, en milieu familial, c'est du multi âges, un peu comme une petite famille. Chaque journée passée ensemble est remplie d'aventures; nos activités sont adaptées à tous les âges; chacune a son degré de difficultés. Nous avons la chance d'avoir deux magnifiques compagnons poilus, c'est apaisant pour les enfants. De plus, il est très important pour moi de leur apprendre l'amour des animaux.

L'autonomie et le respect sont les bases de la vie, alors dans mon milieu je fais en sorte que chacun grandisse en s'épanouissant! En somme, à la garderie Les Coccinelles, chaque journée est une nouvelle aventure remplie de découvertes pour chacun de nous. Moi, ce que je veux pour mes petits qui grandissent dans ma garderie, c'est qu'ils apprennent l'autonomie. À leur départ, ils savent compter un peu, connaissent leur alphabet, savent découper… Pour moi, le plus important, c'est l'autonomie et la politesse. À 15 mois, un enfant est capable de dire merci; il peut aussi faire un signe des yeux ou un sourire, mais il comprend. Un câlin veut dire « je m'excuse »; il y a donc une communication qui signifie l'empathie et ça commence tout jeune. Et c'est ma mission de leur enseigner cela…

Marie-Claude Picard est une fille dynamique qui a des projets plein la tête et de l'amour plein le cœur! Excellente pédagogue, elle connait très bien le développement de l'enfant et créé diverses activités stimulantes pour qu'il se surpasse!

COVID-19 – Mesure temporaire de la MRC des Maskoutains

COMITÉ ADMINISTRATIF ET CONSEIL SE TIENDRONT À HUIS CLOS

Saint-Hyacinthe, le 18 mars 2020 – La MRC des Maskoutains avise la population que les séances du comité administratif du 24 mars et du conseil du 8 avril se tiendront à huis clos en raison de la pandémie de la COVID-19.

Dimanche dernier, un arrêté gouvernemental de la ministre de la Santé et des Services sociaux, madame Danielle McCann, a autorisé les municipalités régionales de comté à tenir leur conseil à huis clos afin de ralentir la propagation du virus. Il s'agit d'une mesure exceptionnelle dont l'application est temporaire.

L'état d'urgence sanitaire actuel permet la participation des élus aux séances par tout moyen de communication, comme le téléphone ou la visioconférence. Les membres du conseil des maires de la MRC seront invités à utiliser ces moyens de communication pour participer au comité administratif et au conseil.

Ces mesures permettent aux municipalités de continuer d'exercer leurs responsabilités en adaptant certaines règles à la situation exceptionnelle à laquelle la population québécoise est confrontée, sans compromettre la santé des élus (es), des employés impliqués et de la population.

Vous pourrez consulter l'ordre du jour de la séance du conseil sur le site de la MRC au https://www.mrcmaskoutains.qc.ca/accueil

CERCLE DE FERMIÈRES DE SAINT-VALÉRIEN

Bonjour! Nous tenons à vous remercier de votre présence lors de l'assemblée du mois de mars car les vacances étaient terminées.

La prochaine assemblée aura lieu le 14 avril 2020
(à reconfirmer en fonction des récents développements)

COORDONNATEUR-COORDONNATRICE DE CAMP DE JOUR

La municipalité de St-Valérien de Milton est actuellement à la recherche de personnel pour ses programmes estivaux, soit entre mai et août 2020. COORDONNATEUR OU COORDONNATRICE DE CAMP DE JOUR

DESCRIPTION DES TÂCHES

- Planifier, organiser, diriger et contrôler les opérations du camp de jour
- Participer à la formation du personnel d'animation
- Effectuer l'encadrement et l'évaluation du personnel d'animation
- Veiller à la qualité de la programmation, de l'animation et de l'encadrement
- Assurer le service client avec les parents
- Intervenir dans les cas de discipline auprès des enfants
- Toutes autres tâches connexes pourront lui être confiées

EXIGENCES

- Minimum de 2 ans d'expérience en animation auprès des enfants
- Posséder un diplôme d'études collégial ou être en voie d'obtention
- Détenir une formation en lien avec les enfants|animations un atout

QUALITÉS REQUISES

- Sens de l'organisation et du leadership
- Esprit d'équipe
- Dynamisme, créativité et ponctualité,

DISPONIBILITÉS

- Avoir des disponibilités pour débuter la programmation du CDJ
- Formations dates à venir
- Journée de pré-planification camp avec les animateurs (juin)
- Semaine 15 juin afin d'organiser le chalet
- 22 juin au 14 août pour la durée du CDJ

CONDITIONS

- Salaire à discuter selon expérience
- Entre 30 et 40 heures| semaine.

MODALITÉS POUR POSTULER

Transmettre votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation **avant le 19 mars 16h**.

- Par la poste : 960 chemin Milton, St-Valérien de Milton, Qc, J0H2B0
- Par courriel : caroline.lamothe@mrcmaskoutains.qc.ca

ANIMATEUR-ANIMATRICE DE CAMP DE JOUR

La municipalité de St-Valérien de Milton est actuellement à la recherche de personnel pour ses programmes estivaux, soit entre mai et août 2020. ANIMATEUR OU ANIMATRICE DE CAMP DE JOUR

DESCRIPTION DES TÂCHES

- Élabore une programmation d'activités hebdomadaire et journée spéciale
- Anime le groupe qui lui est confié
- Agit à titre de motivateur et maintient l'intérêt des enfants
- Encadre les enfants lors des sorties
- Voit à la sécurité des enfants
- Assure l'application du code de vie
- Toutes autres tâches connexes

EXIGENCES

- Avoir suivi le stage d'initiation (il sera offert si pas suivi)
- Avoir 16 ans et plus
- Expérience en animation (un atout)
- Avoir aucun antécédent judiciaire

QUALITÉS REQUISES

- Esprit d'équipe, dynamisme, créativité, autonomie,
- Sens de l'organisation, sens de l'initiative, bonne capacité d'adaptation

DISPONIBILITÉS

- Formations dates à venir
- Journée de pré-planification camp avec les animateurs (juin)
- 22 juin au 14 août pour la durée du CDJ

CONDITIONS

- Salaire à discuter selon expérience
- Entre 30 et 40 heures| semaine.

MODALITÉS POUR POSTULER

Transmettre votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation **avant le 19 mars 16h**.

- Par la poste : 960 chemin Milton, St-Valérien de Milton, Qc, J0H2B0
- Par courriel : caroline.lamothe@mrcmaskoutains.qc.ca

Seuls les candidats et candidates retenus pour l'entrevue seront contactés.

JE GARDE LA FORME

Un cours de groupe en atelier, 45 secondes à 1 minute par station qui vous permet de développer et/ou de garder vos capacités physiques. De nombreuses composantes de la condition physique directement liées à la qualité de vie des aînées peuvent être maintenus ou amélioré grâce à l'activité physique; la force, la capacité cardio-vasculaire, l'équilibre, la coordination, etc.

Ce cours est donné par une kinésiologue. Il est adapté selon les besoins des participants et vous permet d'améliorer vos capacités cardiovasculaires et votre tonus musculaires.

COURS	HORAIRE	CLIENTÈLE	MATÉRIEL	DESCRIPTION	COÛT
Je garde la forme	Lundi 9h-9h50	60 ans et +	Tapis, souliers, vêtements de sport	Entraînement cardiovasculaire et musculaire adapté à ce groupe d'âge et supervisé.	60.00 $

OÙ = Salle communautaire

DURÉE = 6 semaines
(13 avril au 18 mai 2020)

INSCRIPTION = par téléphone au 450-261-6104 ou par courriel anabelmenard@hotmail.com

AU PLAISIR DE S'ENTRAÎNER AVEC VOUS !

* Aussi disponible, ayez votre entraîneur privé à la maison. Vous pouvez me contacter au 450-261-6104 ou par courriel au anabelmenard@hotmail.com*

Anabel Ménard
B.Sc.
Kinésiologie

RÉGIE INTERMUNICIPALE

La Sûreté du Québec vous informe

En collaboration avec

Service, professionalisme, respect et intégrité.

LES MOTOCYCLISTES INVITÉS À LA PRUDENCE

Avril 2020 - Les patrouilleurs de la Sûreté du Québec invitent les motocyclistes à redoubler de prudence avec l'arrivée de la saison estivale **2020**. À titre d'utilisateur vulnérable de la route, il est nécessaire de s'assurer du bon fonctionnement de tous vos équipements, et de bien connaitre les différentes règles et recommandations du Code de la Sécurité Routière.

Afin de vous rappeler les bonnes conduites à adopter en cette nouvelle saison, voici quelques règles de sécurité à suivre lors de vos sorties à cyclomoteur :

Près des intersections

Il est nécessaire d'adopter une prudence accrue en tout temps, surtout à l'approche d'une intersection :

- Ralentir et s'assurer d'être vu par les autres usagers de la route, soit les véhicules, les piétons ainsi que les cyclistes;
- Il est également nécessaire de signaler vos intentions de manière visible.

Visibilité

- Il est recommandé d'ajouter des feux d'appoints à toute moto, en plus des phares obligatoires. Ceux-ci peuvent être installés près des rétroviseurs et dans le bas de la fourche. Ces feux d'appoints permettent aux autres usagers de la route de mieux distinguer votre moto, et par le fait même, de mieux évaluer la distance qui vous sépare et la vitesse de rapprochement.
- Ne jamais présumer que les autres conducteurs vous ont vus : tentez d'établir un contact visuel avec ceux-ci lors de vos manœuvres.
- Éviter de vous retrouver dans les angles morts des autres véhicules.
- Porter des vêtements de couleurs claires, voyantes ou fluorescentes, munis de bandes réfléchissantes, vous procure une meilleure visibilité.

Circuler en groupe

- Lors de circulation en groupe dans une même voie (plus de 4 motocyclistes), il est obligatoire de se positionner en « zig-zag », en plus de maintenir une distance équivalente à 2 secondes entre chaque motocycliste, afin de s'assurer de pouvoir manœuvrer en toute sécurité.

Manœuvres interdites

- Circuler entre deux rangées de véhicules circulant sur des voies contiguës (circulation interfiles), soit entre deux voies de circulation allant dans le même sens;
- Circuler entre le bord de la chaussée et un autre véhicule circulant dans même voie;
- Circuler entre deux rangées de véhicules en circulation sur une voie et une rangée de véhicules stationnés à l'intérieur de la même voie.

Transport de passagers

Il est autorisé de transporter un passager sur un cyclomoteur si :

- le véhicule est muni d'un siège fixe et permanent prévu à cet effet;
- le véhicule est muni d'appui-pieds fixés des deux côtés;
- le conducteur est âgé de 16 ans ou plus.

De plus, le passager doit obligatoirement être assis en direction du guidon, et avoir les pieds sur les appui-pieds

Stationnement

- Le véhicule doit être stationné à une distance de 30 centimètres et moins de la bordure de la chaussée;
- Le véhicule doit être positionné en oblique, soit en diagonale avec la bordure la plus rapprochée de la chaussée.
- Le véhicule doit être stationné dans le même sens que la circulation dans la voie adjacente.
- Dans une pente, le véhicule doit être positionné à ce que si la motocyclette aurait à être déplacée de manière imprévue, qu'elle se dirige vers la bordure, et non vers le centre de la chaussée.

Protection

Finalement, il est nécessaire de porter un casque protecteur conforme aux normes, pour toute personne prenant place sur une motocyclette, un cyclomoteur ou dans une caisse adjacente.

Un casque intégral offre une plus grande protection à l'utilisateur, mais si celui-ci n'est pas muni d'une visière, le conducteur doit porter des lunettes protectrices. Il est à noter qu'une moto ayant un pare-brise ne constitue pas une protection adéquate, et nécessite tout de même le port d'une visière.

Pour plus d'informations sur les règles de sécurité en moto, consultez le site web de la Société de l'assurance automobile du Québec, au www.saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere/moyens-deplacement/moto/

Bonne saison estivale 2020 à tous !

Sûreté du Québec MRC des Maskoutains (En cas d'urgence, composez 310-4141 (*4141 cellulaire) ou le 9-1-1
925, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe (Qc) J2S 3C4 Tél. : (450) 778-8500 Téléc. (450) 778-8640
courriel : poste.mrc.maskoutains@surete.qc.ca Internet : www.sq.gouv.qc.ca

SOIRÉE DU BEL ÂGE SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON

SAMEDI 18 AVRIL 2020

Ouvert re
de 16h

0$

DÛ AU CONTEXTE ACTUEL, LA SOIRÉE EST ANNULÉE.

16h3 avec Renald Larocque
inette Cusson

1 Souper (jambon à l'ananas, patates, betteraves, pain, beurre, thé, café et dessert)

19h Spectacle de Claude Steben
"Coup de chapeau à Gignac"

20h30 Soirée dansante avec Renald Larocque et Ginette Cusson

BILLETS EN VENTE AU BUREAU MUNICIPAL & AU MARCHÉ SAINT-VALÉRIEN
SERVICE DE BAR SUR PLACE

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON
1384 Principale, Saint-Valérien-de-Milton, Qué. J0H 2B0
Informations et/ou Réservations : 819-473-3303

SERVICE OFFERT

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation professionnelle, souvent appelée DEP pour diplôme d'études professionnelles, offre plus d'une centaine de programmes à travers le Québec. Avec un choix aussi vaste de professions, tout le monde peut y trouver un chemin correspondant à ses compétences, ses intérêts et ses valeurs!

Le temps de formation varie entre 615 et 1800 heures, selon le DEP. Les exigences d'admission sont également différentes d'une formation à l'autre. Certaines exigent un troisième secondaire en français, anglais et mathématiques et d'autres un quatrième secondaire dans ces matières. Des voies d'accès plus rapides pour les adultes qui ne détiennent pas ces niveaux au secondaire sont également accessibles. Il existe des reconnaissances d'acquis scolaire comme le test de développement général (TDG) ainsi que le test d'équivalence de niveau de scolarité de 5e secondaire (TENS). Afin de s'assurer de bien connaître les préalables requis pour la formation qui vous intéresse, il est important de consulter un conseiller qui vérifiera les meilleures options pour votre cheminement scolaire et professionnel.

Que vous soyez intéressés par un programme en production animale, en transport par camion ou bien en coiffure, une conseillère des Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) peut aller à votre rencontre gratuitement dans les bureaux de votre municipalité. Elle examinera votre dossier scolaire, répondra à vos questions et vous accompagnera dans votre processus.

SARCA Mobile est issu d'un partenariat entre la MRC des Maskoutains et les SARCA de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe. N'hésitez pas à faire appel à ces services gratuits dans votre municipalité.

Audrey Gatineau, conseillère en information scolaire et professionnelle
450 773-8401, poste 6731
audrey.gatineau@cssh.qc.ca

SARCA
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
MRC des Maskoutains — Un monde à votre mesure

COMMUNAUTAIRE

POPOTE ST-VALÉRIEN

La Popote Roulante est un service de repas chauds préparés par le Centre de Bénévolat de Saint-Hyacinthe.

Ces repas sont livrés chez-vous, entre 11h45 et 12h45, le mardi et le jeudi.

Les personnes de 65 ans et plus, les personnes en convalescence ou en perte d'autonomie demeurant à la maison, peuvent bénéficier de ce service.

Afin de connaître le service de la Popote, des certificats-cadeaux sont disponibles.

POUR INFORMATION:
Agathe Lambert 450-549-2140
Thérèse Tétreault 450-549-2250

VOUS PRENEZ SOIN D'UN AÎNÉ?

Que ce soit un membre de votre famille proche ou éloignée, un ami ou même un voisin.

Que vous l'aidiez de façon quotidienne ou hebdomadaire. Peu importe le type d'aide que vous lui offrez... vous êtes proche aidant.

Vous avez besoin d'information, d'accompagnement ou de soutien.

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS!
SOUTIEN • ACCOMPAGNEMENT • INFORMATION
450.771.4010

MFM — La maison de la famille des Maskoutains
Projet réalisé grâce au soutien financier de :
L'APPUI pour les proches aidants d'aînés — Montérégie

Les services Jérôme Royer inc.

Réalisation et entretien d'aménagements paysagers
Entretien et rénovation résidentielle

Pour la qualité de votre milieu de vie!

www.servicesjeromeroyer.com
jroyer@telupton.com

450 230-2021

RBQ : 5592-0292-01

Pharmacie Nicolas Borri
Pharmacien-propriétaire

Nicolas Borri,
Pharmacien-Propriétaire

54, St-Patrice
St-Liboire (QC) J0H 1R0
T 450 793-4466
F 450 793-4861

Lun. Mar. Vend. 9h30 à 18h00
Mer. Jeu. 9h30 à 20h00
Sam. 9h30 à 17h00

Livraison gratuite
première affiliée à Proxim

www.groupeproxim.ca

MINI-EXCAVATION JULES NORMANDIN INC.

R.B.Q. 8102-4788-59

MARTEAU HYDRAULIQUE
SPÉCIALITÉS

MINI-EXCAVATION
CÂSSAGE DE BÉTON
LAVAGE DE DRAIN DE FONDATION
LAVAGE DE CHAMPS D'ÉPURATION

Réparation de champs d'épuration

Cellulaire: 450-278-2841
Courriel: julesnormandin@hotmail.com

932, CH. MILTON, ST-VALÉRIEN
TÉL. BUR.: 450-549-2841

ENTREPRISES G.A.BEAUDRY & FILS INC.
ÉLECTRICIENS
DEPUIS 1963

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • AGRICOLE • INDUSTRIEL

ALARME FB

815, RANG 20, UPTON QC J0H 2E0
TÉL. : 450 549-4435 TÉLÉC. : 450 549-5654
gabeaudry@telupton.com

PSST...
IL Y A UNE PLACE POUR VOTRE ANNONCE ICI!
Pour informations:
1 877 553-1955

EXCAVATION Réal COUTURE INC.

DÉNEIGEMENT – TERRASSEMENT
Sable - Terre - Pierre - Gravier
RBQ # 5680-5591-01
Installation de fosses septiques • Champs d'épuration

774, Grande Ligne
Saint-Valérien (Qc)
J0H 2B0

Réal Couture, prop.
Tél.: (450) 549-2320
Cell.: (450) 278-2321

Me Christian Daviau
Notaire & conseiller juridique

chdaviau@notarius.net

315, rue Visitation, Upton (Québec) J0H 2E0
Tél. : 450 549 4581 Télec. : 450 549 5698

802, rue Principale, Roxton Pond (Qc) J0E 1Z0
Tél. : 450 777 6030 Télec. : 450 372 3063

Les Publications Municipales
Division de 9252-8223 Québec Inc.

Denis Rheault, président
Courriel: denis@pubmun.com

Concepteurs et imprimeurs de votre journal

424, du Rivage, Saint-Antoine-sur-Richelieu (Qc) J0L 1R0 • 1 877 553-1955

www.pubmun.com

On **évalue**
pour mieux conseiller.
On **conseille**
dans le but d'aider et de guider.
On **rassure**
parce qu'on a la volonté d'en faire plus.

COURTIKA ASSURANCES inc.
CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES ET SERVICES FINANCIERS

BEDFORD
COWANSVILLE
FARNHAM
GRANBY
UPTON

1 800 527-6591
courtika.com

Villa Mont-Plaisant
Résidence pour personnes aînées
Nicole Beaudry
Propriétaire
1402, rue Laplante, Saint-Valérien (QC) J0H 2B0
Téléphone: (450) 549-2961

TRAITEUR MD
Maryse Deslandes
Tél. : 450 549.2944
Cell. : 450 230.1574
Service de traiteur
Gâteaux pour toutes occasions
Système de photos comestibles
995 rue du Coteau, Saint-Valérien-de-Milton, Qc J0H 2B0

Excavation Sylvain Plante et Fils Inc.
217, Rang Charlotte
Saint-Liboire, Qc J0H 1R0
R.B.Q. 8102-7773-03
TERRASSEMENT • TRANSPORT • DEMOLITION
Gravier • Sable • Pierre
Terre à jardin
Terre à gazon tamisée
INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES
ET DE CHAMPS D'ÉPURATION
MARTEAU HYDRAULIQUE ET CONTRÔLE LASER
PEIGNE DE DÉFRICHEMENT • GODET EN V
Sylvain : 450 793-2534 Bur. : 450 793-2535

GILLES CUSSON INC.
RENÉ CUSSON
rene@gcusson.ca
FABRICATION DE CYLINDRES
SYSTÈME HYDRAULIQUE
BOYAUX ET RACCORDS
ATELIER MÉCANIQUE
1391, rue Des Peupliers
Saint-Valérien, QC J0H 2B0
www.gcusson.ca
T. 450 549-2325
F. 450 549-2992

TENCO
Daniel Beaudoin, CA
President
Tenco, Inc.
1318, Principale
St-Valérien-de-Milton (Québec)
J0H 2B0
www.tenco.ca
Cell.: 450 501-1241
Tel.: 450 549-2411 #226
Fax: 450 549-2415
dbeaudoin@tenco.ca

Desjardins
Caisse d'Acton Vale–Rivière Noire
450 546-2715
www.desjardins.com/caisse-actonvale-rivierenoire

Pavé
Muret
Céramique en tout genre
Pas japonais
Pierre naturelle
Arrosage automatique
Éclairage
Plantations
Tourbe
PASSION PAVÉ INC.
RBQ: 5679-3144-01
Sophie-Anne Collette, propriétaire
514 690-4674
www.passionpave.ca